**MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES**

**Avis d’Appel d’Offres selon procédures simplifiées N°03/2025**

**Prestations de maintenance applicatives du Système d'information Amen Social du MAS**

Le Ministère des Affaires Sociales se propose de lancer un **Appel d’Offres** selon procédures simplifiées, imputé sur son budget **pour objet la Prestations de maintenance applicatives du Système d'information Amen Social du MAS.**

Les soumissionnaires intéressés par le présent Appel d’Offres peuvent retirer le dossier sur le site gouvernemental www.tuneps.tn et ce dès la parution de l’avis sur le site de l’observatoire national des marchés publics et sur le système d’achat public en ligne) TUNEPS( ou dans les journaux.

Les offres (techniques et financières) ainsi que les documents administratifs demandés (sauf la caution provisoire) doivent être obligatoirement envoyés sur TUNEPS directement sauf si le volume maximale de l’application ne le permet pas. Dans ce cas le soumissionnaire peut envoyer une partie des documents hors ligne à condition que **tous les documents constitutifs de l’offre financière** (la soumission, le bordereau des prix unitaires & le détail estimatif) **et les documents d’évaluation technique** (les Tableaux des caractéristiques techniques selon le modèle joint au cahier des charges remplis soigneusement) , **sous peine de nullité**, **sont envoyés sur TUNEPS**.

Les documents envoyés **hors ligne** doivent parvenir **sous plis cacheté** par voie postale rapide ou recommandée ou mis directement au bureau d’ordre central au siège du Ministère des Affaires Sociales (sis à 27 boulevard Bab Bnet 1019, Tunis) au nom de Directeur Général des Services Communs. **L’enveloppe ne doit porter aucune indication sauf l’objet de l’appel d’offre** avec la mention : **« A ne pas ouvrir – Appel d’Offres selon procédures simplifiées N° 03/2025 :**  **« Prestations de maintenance applicatives du Système d'information Amen Social du MAS».**

**Le cautionnement provoisoire** doit être envoyé **hors ligne** conformément aux montants sussindiqués. La validité de validité cautionnement provoisoireest de 90 jours à compter du lendemain de la date limite de la réception des offres

Les offres doivent parvenir au plus tard **le 07 MAI 2025 à 12:00** date limite fixée pour la réception des offres **(le cachet du bureau d’ordre central et la date de remise sur TUNEPS font foi)**.

La séance d’ouverture des plis aura lieu **le même jour (le 07 MAI 2025)**  à **14 :30** au siège principal du Ministère des Affaires Sociales sis au 27, avenue Bab Bnet 1019 Tunis.